

HAUTES-CÔTES DE NUITS

Sur le département de la Côte d'Or, le vignoble des Hautes-Côtes de Nuits est implanté sur le plateau de l'arrière-côte, dans un paysage de collines. L'aire d'appellation est disposée parallèlement à la Côte de Nuits et s'étend sur une vingtaine de communes.

■ TERROIR

Les sols, relativement semblables à ceux de la côte, offrent une dominante calcaire parfaitement adaptée à l'expression des grands Pinots noir. L'altitude est alors la garante de fraîcheur et de tension dans l'expression de ces vins.



NUITS-SAINT-GEORGES

21700 · Corgoloin · Tél : 03 80 53 74 35

HAUTES-CÔTES DE NUITS

Appellation Hautes Côtes de Nuits Protégée



■ VINIFICATION / ÉLEVAGE

Le choix de la date de vendanges est fait avec le plus grand soin, afin d'assurer un équilibre parfait entre maturité, concentration et fraîcheur.

Après une cuvaison de 20 jours environ, le vin est pressé délicatement puis descendu en cave par gravité afin d'éviter le choc d'un pompage. Il passera ensuite 16 mois environ sur lies fines, en fûts de chêne dont le pourcentage de fût neuf n'excède pas 25 %.

■ DÉGUSTATION

La robe est sombre et profonde. Le nez se décline sur des arômes de fruits rouges frais puis, avec le temps, développera des notes de fruits confits et d'épices. En bouche, la fraîcheur et la chair se marient pour donner un vin très équilibré sur une structure tannique soyeuse.

NUITS-SAINT-GEORGES

21700 · Corgoloin Tél : 03 80 53 74 35